Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

SESSION 2026

SOUS-ÉPREUVE E32 : CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT, UNITÉ U32

Coefficient : 4 Durée : 50 minutes

Dossier professionnel du candidat, présenté selon les exigences de l'épreuve, et documents de jury fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Dossier professionnel, compétences C3.1, C3.2 et C3.3 (10 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Contribution à l'amélioration de la performance, compétence C3.4 (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ORALE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ENTREPRISE DE TRANSPORT OU DE LOGISTIQUE LIÉE À LA SITUATION PROFESSIONNELLE PRÉSENTÉE PAR LE CANDIDAT

L'épreuve ponctuelle orale comporte deux parties de 25 minutes. Pour la première partie, le candidat présente pendant 10 minutes maximum son dossier professionnel relatif aux compétences C3.1, C3.2 et C3.3, puis répond aux questions du jury pendant 15 minutes. Pour la seconde partie, le candidat présente pendant 10 minutes maximum une situation professionnelle et ses constats relatifs à l'amélioration de la performance de l'entreprise, puis répond aux questions du jury pendant 15 minutes.

Le dossier professionnel relatif aux compétences C3.1, C3.2 et C3.3 comporte au moins deux documents professionnels pour chacune de ces compétences. Le dossier relatif à C3.4 est limité à 10 pages, annexes comprises. Il s'appuie sur une situation professionnelle observée ou vécue et présente une démarche d'amélioration mise en œuvre ou des actions proposées. Les données et pièces justificatives examinées sont celles du dossier du candidat.

Le candidat doit pouvoir expliquer l'origine des informations exploitées, justifier ses constats et distinguer les faits observés des hypothèses ou propositions. Les domaines concernés peuvent notamment être la qualité, les certifications obligatoires, la responsabilité sociétale des entreprises, la prévention des risques professionnels et la rentabilité financière.

Partie 1 : Dossier professionnel, compétences C3.1, C3.2 et C3.3 (10 points)

Contrôle des engagements contractuels, gestion des moyens et actualisation des tableaux de bord

Durée : 25 minutes, comprenant une présentation du candidat de 10 minutes maximum, suivie d'un entretien de 15 minutes. Le jury s'appuie sur les documents professionnels présentés par le candidat et vérifie la maîtrise des compétences mobilisées.

1.1 (2 points) Présentez la logique de sélection et de classement des documents de votre dossier. Pour chacun des trois domaines C3.1, C3.2 et C3.3, identifiez les documents professionnels mobilisés et expliquez ce qu'ils permettent de vérifier ou de démontrer.

1.2 (3 points) À partir d'un dossier ou d'une opération documentée dans votre dossier, expliquez comment vous contrôlez le respect des engagements contractuels. Identifiez les éléments de preuve utilisés, les éventuelles anomalies ou réclamations, le traitement apporté et les contrôles nécessaires avant la clôture du dossier et la facturation.

1.3 (2,5 points) À partir d'un document de votre dossier relatif aux moyens humains ou matériels, exposez une anomalie, un besoin ou un point de suivi. Précisez les vérifications effectuées, les interlocuteurs auxquels l'information doit être transmise et les suites à donner dans le respect des procédures de l'entreprise.

1.4 (2,5 points) Présentez un indicateur ou un tableau de bord figurant dans votre dossier. Expliquez la provenance des données, leur contrôle avant saisie ou transmission, le destinataire de l'indicateur et son utilité pour le suivi de l'activité.

Partie 2 : Contribution à l'amélioration de la performance, compétence C3.4 (10 points)

Analyse d'une situation professionnelle et argumentation d'actions d'amélioration

Durée : 25 minutes, comprenant une présentation du candidat de 10 minutes maximum, suivie d'un entretien de 15 minutes. Le candidat s'appuie sur son dossier relatif à C3.4, limité à 10 pages, annexes comprises.

2.1 (2 points) Présentez la situation professionnelle retenue, le périmètre étudié, les documents ou données exploités et la méthode utilisée pour établir vos constats. Distinguez les faits vérifiés des interprétations ou hypothèses.

2.2 (2,5 points) À partir des données figurant dans votre dossier, expliquez les variations ou dysfonctionnements constatés. Justifiez vos calculs lorsqu'un indicateur est utilisé, précisez les données retenues et montrez en quoi les résultats sont cohérents avec la situation étudiée.

2.3 (3 points) Exposez les actions d'amélioration mises en œuvre ou proposées. Pour chacune, précisez le problème visé, les modalités d'application, les moyens ou interlocuteurs concernés, ainsi que les éventuelles contraintes de qualité, de sécurité, d'environnement ou de rentabilité prises en compte.

2.4 (2,5 points) Justifiez la pertinence des actions au regard des constats et indiquez comment leur efficacité pourrait être suivie. Proposez un ou plusieurs indicateurs adaptés, précisez les données nécessaires à leur calcul et les modalités de vérification de l'application des procédures.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les éléments ci-dessous servent de repères pour l'entretien. Le candidat illustre les compétences à partir des documents de son dossier professionnel.

Compétences professionnelles mobilisées en E32

Compétence	Attendus examinés à l'oral	Exemples de preuves professionnelles
C3.1 : Contrôler les engagements contractuels	Vérifier la conformité du transport, repérer et traiter anomalies, réclamations et litiges, contrôler les éléments de facturation, clôturer le dossier et maintenir la relation client.	Documents de transport, consignes, preuves de livraison, échanges liés à une réclamation, éléments de facturation et trace de clôture.
C3.2 : Participer à la gestion des moyens matériels et humains	Repérer et transmettre les anomalies ou infractions, suivre les besoins de formation, les véhicules, leur maintenance et les supports de charge.	Documents de suivi des véhicules, éléments de maintenance, signalement, suivi de formation ou document relatif aux moyens de manutention.
C3.3 : Actualiser les tableaux de bord	Sélectionner, saisir et vérifier les données, puis transmettre des indicateurs aux interlocuteurs concernés.	Relevés de données, tableau de bord, procédure de contrôle et preuve de transmission.
C3.4 : Contribuer à l'amélioration de la performance	Interpréter les variations, vérifier l'application des procédures, exploiter les informations, proposer des actions pertinentes et les argumenter.	Dossier de situation professionnelle, constats étayés, indicateurs, actions mises en œuvre ou proposées et modalités de suivi.

Repères issus du référentiel du baccalauréat professionnel Organisation de transport de marchandises

DT 2 : ORGANISATION TEMPORELLE DE L'ÉPREUVE ORALE

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes. Le jury veille au respect des durées de présentation et d'entretien prévues pour chacune des deux parties.

Déroulement de l'épreuve

Partie	Présentation du candidat	Entretien avec le jury	Durée totale
Partie 1 : C3.1, C3.2 et C3.3	10 minutes maximum	15 minutes	25 minutes
Partie 2 : C3.4	10 minutes maximum	15 minutes	25 minutes
Épreuve complète	20 minutes maximum au total	30 minutes	50 minutes

Durées en minutes

DT 3 : REPÈRES D'EXPLOITATION DES INDICATEURS

Les indicateurs ci-dessous sont des repères de calcul mobilisables lorsque les données correspondantes figurent dans le dossier du candidat. Le candidat doit préciser le périmètre, la période, les données retenues et la signification du résultat. Les définitions de calcul utilisées dans l'entreprise et les consignes de son tableau de bord prévalent lorsqu'elles sont documentées.

Exemples d'indicateurs et de calculs

Indicateur	Calcul possible	Point de vigilance
Taux de litiges	$\frac{\text{nombre de dossiers avec litige}}{\text{nombre total de dossiers étudiés}} \times 100$	Définir la période et le périmètre des dossiers comptabilisés.
Taux de service des livraisons	$\frac{\text{livraisons conformes au critère retenu}}{\text{nombre total de livraisons étudiées}} \times 100$	Préciser le critère retenu, par exemple le respect du délai ou la conformité de la livraison.
Taux de remplissage	$\frac{\text{quantité chargée}}{\text{capacité retenue}} \times 100$	Utiliser des unités cohérentes et préciser la capacité considérée.
Consommation moyenne	$\frac{\text{quantité de carburant consommée}}{\text{distance parcourue}} \times 100$	Indiquer les unités et le périmètre des véhicules ou trajets observés.
Évolution d'un indicateur	$\frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$	Vérifier que les périodes comparées et les règles de collecte sont comparables.

Les données nécessaires doivent être présentes dans le dossier présenté par le candidat

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.